

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

17 DEC. 2010

N° 8 - 262 / 2010 : TARIFS 2011 - SERVICE RÉGIE VOIRIE - ÉCLAIRAGE PUBLIC DOMAINE
PUBLIC - GESTION DES DÉCHETS

L'An Deux Mille Dix, le 14 Décembre 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 14 Décembre 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES .

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Noël RAMON, Claude COSTES,

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Bruno LADOUCETTE, Michel TREBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Michel ALBARÈDE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 47

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2010

N° 8 – 262 / 2010 : TARIFS 2011 - SERVICE RÉGIE VOIRIE - ÉCLAIRAGE PUBLIC DOMAINE PUBLIC - GESTION DES DÉCHETS

Pilote : Service régie voirie

Services concernés : gestion du domaine public, régie voirie (secteurs voirie, signalisation et éclairage public), gestion des déchets (GED), maîtrise d'ouvrage-programmation de travaux, finances et budget, affaires générales, juridiques, marchés, direction générale des services.

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

Les transferts de compétences effectifs à compter du 1^{er} janvier 2010 rendent nécessaires l'adoption des tarifs y afférents, et ce dans le souci de permettre le fonctionnement des services concernés.

Ces tarifs concernent :

- l'utilisation des véhicules et engins du service régie voirie et gestion des déchets, le transport et les prestations techniques ;
- la facturation des travaux réalisées par le service régie voirie (les fournitures seront facturées au coût réel) ;
- la location de matériel ;
- les droits de voirie applicables aux occupations du domaine public ou aux travaux de réparation suite à des accidents ou à des dommages causés au domaine public ;
- l'entretien ou la réparation des réseaux d'éclairage public.

Je vous invite également à fixer le montant du prix de l'heure de main d'œuvre pour les travaux en régie applicables avec les tarifs d'intervention. Ce prix est fixé à **33,96 euros T.T.C.**

Je sou mets donc à votre approbation les tarifs ci-annexés et vous propose de décider de les mettre en application sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les projets de tarifs ci-annexés ;

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✎ **APPROUVE** le tarif de l'heure de main d'œuvre.

✎ **APPROUVE** les tarifs d'utilisation des véhicules et engins du service régie voirie, de transport des prestations techniques et de location de matériel ci-annexés.

✚ **APPROUVE** les tarifs de facturation des travaux d'entretien ou de réparation des réseaux d'éclairages publics ci-annexés.

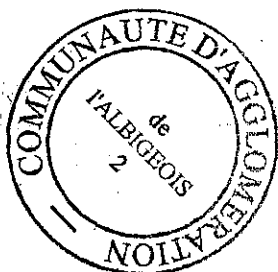
✚ **APPROUVE** les montants des droits de voirie applicables aux occupations du domaine public ou aux travaux de réparation suite à des accidents ou à des dommages causés au domaine public pour les voiries concernant la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

✚ **APPROUVE** les tarifs d'utilisation des véhicules et engins du service gestion des déchets, de transport, des prestations techniques et de location de matériel ci-annexés.

✚ **DÉCIDE** de leur mise en application à compter du 1^{er} janvier 2011.

✚ **DIT QUE** les recettes correspondantes seront constatées au budget primitif de l'année en cours et seront versées au chapitre 70 (produits des services, du domaine et ventes diverses).

Pour extrait conforme,
Fait le 14 Décembre 2010



Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

